



Annonce Congé parental

Contrat n° /

Employeur Nom et localité

Personne assurée Nom Prénom

Assuré n° Date de naissance Sexe

m f

Pleine capacité de travail La personne assurée dispose-t-elle de sa pleine capacité de travail sur le plan de sa santé?

Oui Non

A - Congé parental payé Début Fin

Modalités du congé En une seule fois De manière flexible%: nouveau taux d'occupation

Exemple: taux d'occupation de 80% avant le début du versement. Le congé parental est pris à raison de deux jours par semaine, ce qui signifie que le taux d'occupation est réduit de 50%. Il faut donc annoncer le nouveau taux d'occupation de 40%.

Variante 1 Congé payé avec maintien de la couverture du risque
 Avec répartition inchangée des cotisations

Variante 2 Congé payé avec maintien de la couverture du risque et du processus d'épargne

Pour les cotisations de risque et de frais
 Avec répartition inchangée des cotisations

Pour les cotisations d'épargne

Avec répartition inchangée des cotisations Avec nouvelle répartition des cotisations
Salarié en % Employeur en %

B - Congé parental non payé Début Fin

Modalités du congé En une seule fois De manière flexible%: nouveau taux d'occupation

Exemple: taux d'occupation de 80% avant le début du versement. Le congé parental est pris à raison de deux jours par semaine, ce qui signifie que le taux d'occupation est réduit de 50%. Il faut donc annoncer le nouveau taux d'occupation de 40%.

Variante 1 Congé non payé sans aucune couverture de prévoyance
 Avec répartition inchangée des cotisations (fonds de garantie)

Avec nouvelle répartition des cotisations (fonds de garantie)
Salarié en % Employeur en %

Variante 2 Congé non payé avec maintien de la couverture du risque
 Avec répartition inchangée des cotisations

Avec nouvelle répartition des cotisations
Salarié en % Employeur en %

Variante 3 Congé non payé avec maintien de la couverture du risque et du processus d'épargne
 Avec répartition inchangée des cotisations

Avec nouvelle répartition des cotisations
Salarié en % Employeur en %

Salaire annuel et taux d'occupation pendant le congé parental payé

taux d'occupation

Taux d'occupation	Salaire annuel en CHF	Valable dès le
-------------------	-----------------------	----------------

Salaire annuel et taux d'occupation pendant le congé parental non payé

Taux d'occupation	Salaire annuel en CHF	Valable dès le
-------------------	-----------------------	----------------

Salaire annuel et taux d'occupation après le congé parental

Taux d'occupation	Salaire annuel en CHF	Valable dès le
-------------------	-----------------------	----------------

Remarques

Personne effectuant l'annonce pour le compte de l'employeur

Date	Nom	Prénom
.....
Adresse e-mail		

À retourner à formsservice.bvg@axa.ch

ou à:
AXA
Case postale 300
8401 Winterthour